

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2020)
Heft: 2278

Buchbesprechung: François Roulet : l'art en passant : 1931-1979 [Françoise Coursaget]

Autor: Jeanneret, Pierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces femmes dont le rôle est aujourd’hui si important, n’étaient pas visibles non plus en 2018, lorsque le Conseil fédéral a rejeté l’initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts» sans lui opposer de contre-projet. Cette initiative, portée par l’Association suisse des infirmières et infirmiers (Asi), vise à garantir un nombre suffisant d’infirmiers et d’infirmières diplômées. Elle veut rendre cette profession plus attrayante pour les jeunes et revendique un élargissement des tâches dévolues aux infirmiers et infirmières, de meilleures conditions de travail, une rémunération appropriée et des possibilités

de développement professionnel. Apparemment, améliorer les conditions de travail du personnel soignant – en majorité féminin – n’entrait pas en 2018 dans les priorités du Conseil fédéral.

Ce thème n’a pas convaincu le Conseil national non plus, puisqu’il a également rejeté cette initiative, au profit d’un contre-projet qui ne dit rien d’une amélioration des conditions de travail du personnel infirmier. Contre-projet qui lui-même n'a pas trouvé grâce devant la commission de la santé du Conseil des Etats en février dernier. Espérons que nos sénateurs auront pris

conscience de l’importance du sujet lorsqu’ils pourront reprendre leurs travaux...

La question de l’égalité entre les femmes et les hommes est inscrite dans le programme de législature 2019-2023 publié en janvier dernier (objectif 8, p. 71-72). Il s’agit d’un thème typiquement transversal, qui devrait être pris en compte de manière systématique dans chaque *Message* du Conseil fédéral et dans tout débat parlementaire ainsi que, bien entendu, lors de la mise en place de mesures aussi drastiques que celles qui viennent d’être promulguées. Un réflexe qui n’est visiblement pas encore acquis.

Un grand acteur, dessinateur et animateur culturel oublié

Françoise Coursaget, «François Roulet. L’art en passant. 1931-1979», Lausanne, L’Age d’Homme, 2020, 181 pages

Qui se souvient de François Roulet, décédé en 1979? Il n'a malheureusement laissé que peu de traces. Celles-ci se trouvent dans ses archives déposées au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'entre les mains de sa famille. Le livre de Françoise Coursaget, qui témoigne d'une profonde empathie avec le personnage, s'attache à la vie et aux diverses facettes de son œuvre, qui fut surtout celle d'un éducateur populaire et d'un passeur culturel.

François Roulet est né en 1931 au Locle. Ce lieu n'est pas indifférent: la cité des Montagnes neuchâteloises a cultivé des valeurs de cohésion et de solidarité. Les idées anarchistes, de tendance prudhonienne, y furent vivantes. L'hostilité envers toutes les hiérarchies y a été confortée par l'Eglise libre indépendante, à laquelle appartenait sa famille. Il faut y ajouter le goût du travail, en particulier du travail collectif. Autant de valeurs dont

François Roulet fut imprégné dès son enfance.

S'ajoute à cela la paralysie infantile qui le laissa handicapé au niveau de la hanche, ce qui entraîna pendant toute sa vie une claudication marquée. Il dut sublimer ce handicap, y compris comme acteur, usant de lui pour mieux définir un personnage, comme ce sera le cas dans son interprétation du juge dans *La Cruche cassée* de Heinrich von Kleist. Par ailleurs, dans sa seconde activité qui fut le dessin, on

peut remarquer la présence de nombreuses figures volantes. Elles témoignent donc d'un cœur «à la fois meurtri et rayonnant».

Dès la fin de son adolescence, il s'engage dans le théâtre, qu'il met en lien avec sa critique sociale. En cela, il est un descendant du théâtre prolétarien qui avait prospéré pendant les années 30 en Suisse romande, notamment à Genève, dont William Jacques fut le représentant le plus connu. Politisé, François Roulet ne sera cependant jamais militant d'aucun parti.

Il suit le cours de Charles Dullin à Paris, qui est en association avec le Théâtre national populaire. En 1957, il joue dans *Les Coréens* de Michel Vinaver, une pièce pacifiste qui fit beaucoup parler d'elle à l'époque. On le verra aussi, entre autres, en 1962 dans *Sainte Jeanne des abattoirs*, de Bertolt Brecht, mise en scène par Benno Besson; la pièce fut jouée au Théâtre municipal de Lausanne, alors temple vermoulu d'une tradition incarnée par les Galas Karsenty, qui a marqué mon adolescence. Il tourne aussi une dramatique, *Force de loi* d'Henri Debluë, avec Alain Tanner. Dans tous ses rôles, il fait grande impression.

François Roulet participe en 1959 à la création du Théâtre populaire romand (TPR) qui, dans la lignée du TNP français, veut éléver la conscience politique du plus grand

nombre. Mais assez rapidement, des conflits internes éclatent. Le TPR va disparaître et connaître une seconde naissance en 1961. François Roulet ne participera cependant pas à celle-ci.

Abandonnant le théâtre, où pourtant il avait brillé, il va connaître une deuxième vie en Algérie. En 1962, à la veille de l'indépendance, il gagne d'abord Tunis, où réside certes le gouvernement provisoire algérien, mais aussi pour retrouver son épouse Hélène qui l'a quitté en emmenant leurs enfants. La réconciliation ne se fera cependant pas. Il deviendra le compagnon, puis le mari de Cécile, la sœur aînée d'Hélène.

En Algérie, où se retrouvent alors de nombreux «*pieds rouges*», il va déployer une intense activité. Il se lance notamment à corps perdu dans la création de la Cinémathèque algérienne, dont il réalise les affiches. On en dénombre 36, inspirées à la fois par l'expressionnisme, la stylisation des formes, le montage d'images, des lettres fabriquées de façon artisanale, qui témoignent toutes à la fois de réelles qualités artistiques et d'un fort impact sur le public. Elles ornent aujourd'hui encore les vitrines extérieures de la Cinémathèque algérienne!

Mais le 19 juin 1965, le colonel Houari Boumédiène renverse Ahmed Ben Bella et prend le pouvoir. L'atmosphère s'alourdit. Le nouveau dirigeant remplace les

coopérants étrangers par des Algériens. Le régime se stratifie dans l'oppression et devient dictatorial. En 1971, François Roulet regagne avec Cécile son pays natal.

C'est à Genève que va se jouer le troisième acte du drame. Sous l'égide du conseiller d'Etat André Chavanne est créé un Centre d'animation cinématographique (Cac). Mais alors que ses initiateurs voient en lui une structure essentiellement pédagogique, François Roulet imagine pour le Cac une vocation plus vaste. Le conflit, lié aussi à des questions d'argent, s'envenime. La personnalité complexe et le caractère difficile de François Roulet ne facilitent pas les choses. Au terme d'un procès, il est finalement évincé du CAC en 1978. Et c'est la descente aux enfers. Il sombre dans la boisson, évoque à plusieurs reprises l'idée du suicide. Son décès survient le 3 janvier 1979.

Malgré les deux échecs successifs liés à la Cinémathèque algérienne puis au Cac, François Roulet laissera l'image d'un acteur de talent, mais surtout celle d'un véritable humaniste engagé dans la culture populaire. Sa figure méritait d'être arrachée à l'ombre et à l'oubli, comme le fait Françoise Coursaget dans son beau livre, où l'auteure met sa plume élégante au service d'une recherche et d'une analyse rigoureuses. De tels ouvrages justifient pleinement, si besoin est, l'existence du genre biographique.